



Distr. LIMITÉE

UNEP (DEPI)/CAR WG.44/3  
17 janvier 2023

Original : Anglais

Sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif à la Pollution provenant des substances telluriques et des activités terrestres dans la grande région Caraïbes

Virtuel, du 1<sup>e</sup> février 2023 au 3<sup>e</sup> février 2023

**PLAN DE TRAVAIL DU SOUS-PROGRAMME ÉVALUATION ET DE  
GESTION DE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE (AMEP) AU  
TITRE DE L'EXERCICE BIENNAL 2023-2024**

Cette réunion se tient en télé-conférence. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de réunion par voie électronique et pour téléchargement le cas échéant.

\* Le présent document est reproduit sans édition officiell.



## TABLE DE MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>TABLE DE MATIERES</b> .....   | <b>i</b>  |
| <b>ACRONYMES</b> .....   | <b>ii</b> |
| <b>I. Aperçu</b> .....   | <b>1</b>  |
| <b>II. Objectifs du sous-programme AMEP</b> .....  | <b>2</b>  |
| <b>III. Résumé du plan de travail 2023-2024</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>A. Coordination et gestion du programme</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>B. Pollution marine due aux sources et activités terrestres</b> .....                                   | <b>5</b>  |
| <b>C. Suivi et évaluation intégrée des écosystèmes</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>D. Approches de gestion écosystémique</b> .....   | <b>7</b>  |
| <b>E. Gestion des connaissances et communications</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>IV. Budget 2023-2024 du programme de travail d'AMEP et les projets associés (à compléter).</b><br>..... | <b>10</b> |
| <b>V. Principaux projets et activités du programme de travail 2023-2024</b> .....                          | <b>11</b> |

## ACRONYMES

|         |   |
|---------|---|
| ACP     | Pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique  |
| AMEP    | Évaluation et gestion de la pollution de l’environnement  |
| CARICOM | Communauté des Caraïbes   |
| CARPHA  | Agence de santé publique des Caraïbes   |
| CCAD    | La Commission centraméricaine pour l’environnement et le développement  |
| BDC     | Banque de développement des Caraïbes  |
| PEC     | Programme pour l’environnement des Caraïbes   |
| CIMAB   | Centre de recherche et de gestion environnementale des transports à Cuba  |
| CLME+   | Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau du nord du Brésil  |
| COP     | Conférence des Parties  |
| PC      | Parties contractantes   |
| CRew+   | Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées  |
| CWWA    | Association des Caraïbes pour l’eau et les eaux usées   |
| DPSIR   | Force motrice-pression-état-impact-réponse  |
| FAO     | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture   |
| GCFI    | Institut de la pêche du Golfe et des Caraïbes   |
| FEM     | Fonds pour l’environnement mondial  |
| GGGI    | Initiative mondiale Ghost Gear  |
| GIZ     | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH  |
| PAM     | Programme d’action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. |
| GPNM    | Plateforme mondiale de gestion des éléments nutritifs   |
| AIEA    | Agence internationale de l’énergie atomique   |
| BID     | Banque Interaméricaine de Développement   |
| IMA     | Institut des affaires maritimes   |
| OMI     | Organisation Maritime Internationale  |
| IWEco   | Intégration de la gestion de l’eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes                    |
| UICN    | Union internationale pour la conservation de la nature  |
| LBS     | Pollution marine due aux activités terrestres   |
| MEA     | Accord multilatéral sur l’environnement   |
| OEA     | Organisation des États américains   |
| OECO    | Organisation des États des Caraïbes orientales  |

|                 |   |
|-----------------|---|
| OSPAR           | Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est                             |
| CAR             | Centre d'activités régional   |
| RAR             | Réseau d'activités régional   |
| REMPEITC-Caribe | Centre régional d'information et de formation, et d'urgence en matière de pollution marine - Caraïbes |
| PEID            | Petits États insulaires en développement  |
| SOCAR           | État de la zone d'application de la Convention (Rapport sur la pollution marine)                      |
| SPAW            | Sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées                           |
| STAC            | Comité consultatif scientifique et technique  |
| TNC             | The Nature Conservancy  |
| PNUD            | Programme des Nations Unies pour le développement   |
| ANUE            | Assemblée des Nations Unies pour l'environnement  |
| PNUE            | Programme des Nations unies pour l'Environnement  |



## I. Aperçu

1. Le plan de travail comprend les projets et activités en cours de l'exercice biennal 2021-2022 et les nouveaux projets et activités pour l'exercice biennal 2023-2024, dans le cadre du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) du Secrétariat de la Convention de Cartagena. Ceux-ci soutiennent le développement continu du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) et aident les Parties non contractantes et/ou contractantes à surmonter les obstacles à la ratification, à l'adhésion et/ou à la mise en œuvre de leurs obligations nationales au titre de la Convention de Cartagena et en particulier du Protocole LBS.
2. L'élaboration du plan de travail a tenu compte des recommandations des précédentes réunions du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole LBS, des décisions des conférences des Parties au Protocole LBS et des décisions des COP de la Convention de Cartagena. Les commentaires et recommandations reçus par le Secrétariat de la part des Parties contractantes au Protocole LBS, des Centres d'activités régionaux (CAR) LBS et du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) sur le suivi et l'évaluation ont également orienté l'élaboration du plan de travail.
3. Parmi les autres considérations figuraient les récentes résolutions de l'ANUE sur la pollution marine, y compris sur les éléments nutritifs et les plastiques, les décisions des forums ministériels dans la région des Caraïbes sur la pollution marine et les processus politiques mondiaux et régionaux en cours sur les océans, entre autres.
4. Le plan de travail reflète en outre les efforts déployés par le Secrétariat pour renforcer les partenariats et les synergies avec les organismes régionaux et les secrétariats des accords multilatéraux connexes sur l'environnement (MEA), y compris les projets et activités axés sur le contrôle, la prévention et la réduction de la pollution marine. Les activités aideront également les Parties contractantes à établir à l'avenir des rapports sur la Convention de Cartagena, ses Protocoles, les MEA connexes et les engagements régionaux et mondiaux.
5. Le plan de travail 2023-2024 donne la priorité à la nécessité de lutter contre la pollution marine causée par les déchets solides, les déchets marins et les microplastiques, d'améliorer la gestion des eaux usées domestiques et industrielles, de réduire la pollution par les éléments nutritifs provenant de sources diffuses, y compris les mauvaises pratiques agricoles, d'accroître la sensibilisation à l'acidification des océans et de renforcer les capacités de lutte contre les contaminants préoccupants nouveaux et émergents, y compris la capacité de suivi.
6. Les activités devraient continuer à renforcer la collaboration transfrontière qui a eu lieu au cours de l'exercice biennal précédent, en particulier avec la Commission OSPAR sur la gestion des éléments nutritifs, le Secrétariat de la Convention d'Abidjan sur les sargasses et le Secrétariat de la Convention de Barcelone sur le suivi de l'environnement, l'évaluation et la gestion des données et de l'information.
7. L'intégration d'une perspective de genre continuera d'être prise en compte dans la conception et la mise en œuvre de nouveaux projets et activités et dans l'établissement d'indicateurs et d'objectifs.
8. Avec l'approbation des stratégies à moyen terme par les CAR LBS par la COP 5 de LBS et une plus grande intégration des travaux des CAR dans le plan de travail 2023-2024 pour le sous-programme AMEP, les CAR LBS, les membres du Réseau d'activités régional (RAR) et d'autres partenaires régionaux, continueront à jouer un rôle accru dans la fourniture d'un appui technique aux Parties contractantes dans la mise en œuvre du plan de travail et les aideront à s'acquitter de leurs obligations nationales au titre du Protocole LBS.

9. Compte tenu des contraintes financières persistantes au sein du Secrétariat, le financement de nouveaux projets et activités proviendra principalement de fonds extérieurs, notamment du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de l'Union européenne (UE) et du Gouvernement allemand.
10. La convocation des réunions en face à face du 7e STAC LBS et de la 7e COP LBS dépendra de l'augmentation des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes (CTF). Bien que la collaboration avec les projets en cours puisse permettre de compenser une partie de ces coûts de réunion, cela reste une grave préoccupation pour la viabilité des principaux domaines d'activité du Secrétariat.
11. L'accent mis par le PNUE sur les trois piliers planétaires que sont la pollution, la nature et le climat et la nécessité d'approches plus intégrées se refléteront dans la conception et l'exécution de nouveaux projets et activités par le secrétariat, les CAR et les RAR. Une coordination supplémentaire aura lieu avec les Partenariats mondiaux du PNUE sur les déchets marins (GPML), sur les éléments nutritifs (GPNM) et les eaux usées (GWII) par le biais des nœuds et plates-formes régionaux existants.
12. Lorsque les contributions des Parties contractantes sont insuffisantes pour répondre à la demande de projets et d'activités non financés, ceux-ci seront mis en œuvre dans le cadre de partenariats stratégiques. La mobilisation continue des ressources s'inscrira dans le cadre plus large de la Stratégie régionale 2022-2030 pour la Convention de Cartagena et ses Protocoles, y compris sa Stratégie de mobilisation des ressources, sous réserve de son approbation par les Parties contractantes, de la nouvelle Stratégie à moyen terme 2022-2025 des Programmes pour les mers régionales et le nouveau modèle régional d'exécution du programme de travail du PNUE.

## **II. Objectifs du sous-programme AMEP**

13. L'objectif général est d'aider les Parties contractantes à éviter, réduire et contrôler la pollution du milieu côtier et marin d'origine terrestre et marine, leur permettant ainsi de s'acquitter de leurs obligations au titre du Protocole LBS, et Protocol relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (Protocole sur les déversements d'hydrocarbures) de la Convention de Cartagena.
14. Les objectifs généraux du sous-programme AMEP sont les suivants :
  - (a) Promouvoir la Convention de Cartagena et en particulier le Protocole LBS en tant que plateforme pour une plus grande collaboration et la mise en œuvre d'activités de prévention, de réduction et de contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes ;
  - (b) Soutenir les pays dans leur engagement envers le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, en particulier par le biais de l'objectif 14, conserver et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable et 14.1 pour, d'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de toutes sortes, en particulier celle due aux activités terrestres, y compris la pollution par les débris marins et les éléments nutritifs ;
  - (c) Soutenir les initiatives visant à contrôler, réduire et prévenir la pollution marine provenant de sources et d'activités prioritaires ;
  - (d) Soutenir la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action régionaux de réduction de la pollution par les éléments nutritifs et de la stratégie et du plan d'action régionaux sur les déchets marins de la Convention de Cartagena ;
  - (e) Contribuer au renforcement des capacités nationales et régionales pour améliorer le suivi et l'évaluation écologique intégrée de la pollution marine, y compris l'utilisation d'approches et de



méthodologies plus harmonisées ;

- (f) Promouvoir l'utilisation de solutions et d'outils intégrés pour lutter contre la pollution, y compris des approches de gestion écosystémique pour la prévention de la pollution et la conservation et la gestion de la biodiversité marine, qui reflètent une plus grande intégration des sous-programmes AMEP et SPAW.
- (g) Soutenir l'harmonisation des politiques et les réformes de gestion visant à améliorer la gouvernance des océans et à atteindre les objectifs identifiés dans les programmes d'action stratégiques (PAS) pour le golfe du Mexique, la mer des Caraïbes et les grands écosystèmes marins du plateau nord du Brésil (CLME).
- (h) Aider les pays à élaborer les cadres, les mécanismes et instruments institutionnels politiques, juridiques et financiers nécessaires à la mise en œuvre à long terme de la Convention de Cartagena et, en particulier, du Protocole relatif aux sources terrestres de pollution marine.
- (i) Assurer des synergies avec les décisions pertinentes d'autres forums décisionnels, y compris les résolutions de l'ANUE et les décisions des réunions des ministres responsables de l'environnement, de l'eau, des eaux usées, de l'agriculture et des déchets solides

### **III. Résumé du plan de travail 2023-2024**

#### **A. Coordination et gestion du programme**

15. *Les objectifs stratégiques de ce domaine d'intervention sont les suivants :*

- Renforcer les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et la capacité de mise en œuvre et de respect de la Convention de Cartagena, des Protocoles sur les déversements d'hydrocarbures et LBS, ainsi que des stratégies et/ou plans d'action régionaux, approuvés sur la pollution.
- Mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre de projets et d'activités non financés.
- Renforcer les synergies et la collaboration entre les CAR, les partenaires internationaux et régionaux et les organisations actives dans la région des Caraïbes, et accroître la large participation des parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre des projets et des activités.

16. L'officier du programme AMEP continuera d'être le responsable de la coordination et de la supervision de la mise en œuvre des activités du programme pour 2023-2024 avec l'appui d'un officier de programme auxiliaire financé par le Gouvernement allemand et d'un assistant du programme AMEP. Les directeurs et le personnel des CAR LBS fourniront un programme supplémentaire et un soutien technique, le cas échéant.

17. Une assistance supplémentaire sera fournie par des stagiaires et des consultants à court terme, ainsi que du personnel pour les projets financés de l'extérieur et exécutés par le Secrétariat.

18. Le Secrétariat appuiera les activités qui favorisent la ratification du Protocole LBS par les Parties non contractantes et sa mise en œuvre par toutes les Parties au Protocole LBS. Lorsque le financement des projets et activités est limité, la priorité sera accordée, selon qu'il conviendra, aux pays qui sont Parties au Protocole LBS et/ou qui en sont aux dernières étapes du processus de ratification et à ceux qui se sont acquittés de leurs obligations financières envers le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (FCT) conformément au Règlement financier de la Convention de Cartagena.

19. Le développement d'accords de partenariat avec les organismes régionaux qui font partie du Réseau d'activités régionales (RAR) servira à appuyer le renforcement continu des capacités et la mise en œuvre d'activités visant à appuyer le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine dans la région des Caraïbes.
20. Le Secrétariat convoquera la 7<sup>ième</sup> Réunion du STAC LBS et la 7<sup>ième</sup> Réunion de la Conférence des Parties à LBS en 2024/2025, au cours de laquelle le projet de plan de travail et de budget de l'AMEP pour l'exercice biennal 2025-2026 sera présenté pour approbation, conformément aux objectifs du Protocole LBS et aux priorités régionales.
21. Le Secrétariat, avec l'appui des CAR LBS, continuera de faciliter les réunions du GTCNL sur le suivi et l'évaluation et d'autres sous-groupes, comme l'a demandé la Conférence des Parties au protocole LBS.
22. Le Secrétariat appuiera la poursuite de l'élaboration et de la soumission de nouvelles propositions de projets, le lancement de nouveaux projets et la clôture officielle des projets au cours de l'exercice biennal. Cela comprendra la préparation et la présentation, selon les besoins, de rapports de projet final, d'études de cas et de notes d'expérience, tout en appuyant l'évaluation à moyen terme et terminale des projets et le suivi et l'évaluation des interventions du projet.
23. Le Secrétariat collaborera avec le siège du PNUE, le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) et le Bureau sous régional des Caraïbes (CSRO) à la mobilisation des ressources et à l'élaboration de programmes, projets et activités à l'appui des travaux sur l'économie bleue, la consommation et la production durables, l'économie verte, la gestion des déchets solides et liquides, y compris les déchets en tant que ressource, l'économie circulaire et les approches axées sur le cycle de vie, ainsi que la gouvernance des océans.
24. Le secrétariat coopérera également avec les projets pertinents, les programmes pour les mers régionales, les secrétariats mondiaux des MEA et d'autres mécanismes de coordination et partenariats relatifs au contrôle, à la réduction et à la prévention de la pollution marine. Le renforcement de la collaboration avec l'OMI dans le cadre des travaux du CAR REMPEITC Caribe fournira aux Parties contractantes une assistance technique pour lutter contre les sources terrestres et marines de pollution d'une manière plus intégrée, tout en assurant le respect des conventions maritimes connexes telles que MARPOL, les eaux de ballast et la Convention de Londres.
25. Pour assurer un engagement politique de haut niveau, le Secrétariat renforcera les partenariats avec les organismes intergouvernementaux régionaux et sous régionaux, notamment la CADC, la CARICOM, l'OECD et l'AEC, ainsi qu'avec les forums ministériels et de haut niveau régionaux et sous régionaux, afin de mieux faire connaître le Protocole LBS et de renforcer les synergies et la mise en œuvre coordonnée au plus haut niveau politique.
26. L'approche de la mise en œuvre du plan de travail reflétera les efforts continus visant à intégrer les programmes de travail de l'AMEP et du SPAW, ainsi qu'à renforcer la coordination entre tous les CAR. Sous réserve de financement, les efforts se poursuivront pour organiser à l'avenir des réunions conjointes LBS et SPAW, élaborer des projets conjoints et mettre en œuvre des activités conjointes de renforcement des capacités et de promotion.
27. Les Décennies des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et de la restauration des écosystèmes (2021-2030), le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 et le Programme 2030, seront également utilisés pour aider à encadrer les travaux du Secrétariat sur la pollution marine au cours de l'exercice biennal.

**Activités spécifiques et budget annuel à réaliser pour la COP LBS sur la base des recommandations du STAC**

| Activité   | 2023           |                 |                | 2024           |                 |                |
|--|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|
|  | CTF            | Autre Sources * | Total          | CTF            | Autre Sources * | Total          |
| Dépenses de personnel (Officier de programme) & Assistant à la gestion des programmes) | 280,000        | 0               | 270,000        | 270,000        | 0               | 270,000        |
| Convoquer les STAC 6 LBS et COP 6 LBS  | 0              | 0               | 0              | 300,000        | 0               | 300,000        |
| <b>TOTAL (USD)</b>   | <b>280,000</b> | <b>0</b>        | <b>270,000</b> | <b>570,000</b> | <b>0</b>        | <b>570,000</b> |

Note : le financement pour convoquer le STAC6 & la COP6 LBS n'est actuellement pas disponible au titre du CTF

**B. Pollution marine due aux sources et activités terrestres**

28. L'objectif stratégique de ce domaine d'intervention est le suivant :

- Contrôler, prévenir et réduire la pollution marine d'origine terrestre et marine.
29. Avec le soutien financier des projets IWECO du FEM, CReW+ et MEA III ACP, la mise en œuvre de projets nationaux et pilotes continuera de se concentrer sur l'amélioration au niveau des déchets marins, du ruissellement agrochimique et de la gestion des eaux usées, tout en contribuant à des moyens de subsistance nouveaux, alternatifs et durables.
30. Le secrétariat encouragera l'utilisation accrue d'outils de prévention et de réduction de la pollution et de technologies innovantes/appropriées pour protéger la santé humaine et réduire la dégradation de certains écosystèmes prioritaires avec l'appui financier des projets CReW+ du FEM, MEA III ACP, LAC Villes du FEM et Promar.
31. Les projets CReW+, LAC Villes du FEM et Promar appuieront l'élaboration et/ou la mise à jour de politiques, lois et règlements nationaux de prévention et de réduction de la pollution marine tout en renforçant les capacités nationales d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies et de plans d'action locaux et/ou nationaux pour la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution, l'accent étant mis sur les déchets solides et les eaux usées domestiques. Cet appui aux pays bénéficiaires contribuera à améliorer le respect des directives, des normes et critères nationaux et/ou régionaux relatifs aux déversements polluants dans le milieu marin.
32. Grâce à l'appui au renforcement des capacités et à la mise en œuvre de projets nationaux, il y aura une augmentation du nombre de pays qui élaborent, actualisent et/ou mettent en œuvre des plans d'action visant à réduire les déchets marins, les eaux usées non traitées et les rejets d'éléments nutritifs dans le milieu côtier et marin. Cela s'appuiera sur l'élaboration d'études de cas nationales sur la réduction de la pollution par les éléments nutritifs en Jamaïque et à la Barbade et sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur les déchets marins à Sainte-Lucie, ayant eu lieu au cours de l'exercice biennal précédent 2021/2022.
33. Grâce au financement du projet CReW+ du FEM et à l'appui technique des CAR LBS, le Secrétariat continuera de faciliter les discussions et les consultations intersessions sur amendements éventuels au

Protocole LBS, y compris sur l'incorporation des questions relatives à la gestion de l'eau douce.

34. Ces activités soutiendront les partenariats mondiaux sur les déchets marins, les eaux usées et les éléments nutritifs, par le biais de plateformes et de nœuds régionaux, pour lesquels le Secrétariat est soit un hôte, un co-hôte ou une agence partenaire.
35. Le Secrétariat travaillera en partenariat avec des organismes régionaux, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), INVEMAR, l'Association des États de la Caraïbe et le réseau de laboratoires REMARCO pour identifier et traiter les problèmes existants et émergents tels que les microplastiques, les impacts des eaux usées sur les écosystèmes des récifs coralliens, les liens entre les éléments nutritifs et les sargasses, la résistance aux antimicrobiens et d'autres domaines d'intérêt par le biais d'activités de suivi et de surveillance.

### ***Activités spécifiques et budget annuel à réaliser pour la COP LBS sur la base des recommandations du STAC***

#### **C. Suivi et évaluation intégrée des écosystèmes**

36. *L'objectif stratégique de ce domaine d'intervention est le suivant :*

- Améliorer l'interface science-politique en améliorant la production et l'utilisation de données et d'informations liées à la pollution pour une prise de décision mieux fondée.
37. L'élaboration du rapport SOCAR sur la pollution marine a illustré l'importance de la collaboration avec les organismes, programmes et projets régionaux et internationaux pour faciliter les activités qui appuient les évaluations régionales de la région des Caraïbes, y compris les consultations, les ateliers, les présentations et les publications.
  38. Des fonds ont été mobilisés pour appuyer la formation sur la méthodologie DPSIR (Force motrice-pression-état-impact-réponse) qui a été utilisée comme méthodologie pour les rapports SOCAR et sur l'état du milieu marin et des économies associées (SOMEE) et pour aider les Parties contractantes à combler les lacunes dans les données sur la pollution et à évaluer les questions nouvelles et émergentes.
  39. Grâce au financement du projet CReW+ du FEM et en partenariat avec l'UNITAR, le secrétariat dispensera une formation sur le suivi de la qualité de l'eau et aidera les Parties contractantes à élaborer et/ou renforcer des programmes nationaux de surveillance de la pollution.
  40. L'amélioration des capacités nationales de suivi et d'évaluation et l'élaboration et/ou le renforcement des programmes nationaux de surveillance côtière et marine contribueront davantage à l'élaboration de rapports plus complets sur l'état de la pollution marine dans les zones de la Convention.
  41. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration des capacités nationales de suivi des sources, des niveaux et des impacts des microplastiques, des déchets d'élevage, du mercure, des déchets miniers et des polluants agrochimiques sur la diversité biologique côtière et marine, comme indiqué dans le rapport sur l'état des habitats, ainsi que sur la santé humaine. Cela se fera en collaboration avec plusieurs projets, notamment le Programme du FEM pour les îles et le Projet de la barrière de corail mésoaméricaine.
  42. D'autres activités de renforcement des capacités appuyées par plusieurs projets (FEM CReW+, IW Learn, LAC Villes du FEM, Promar et MEA III ACP) seront axées sur la formation à la surveillance des effluents d'eaux usées, à la classification des eaux récréatives, à l'élaboration de programmes de

changement de comportement sur la réduction de la pollution et la réutilisation des eaux usées traitées en collaboration avec RARE et The Nature Conservancy (TNC), au suivi de l'impact des eaux de ruissellement et les mauvaises pratiques d'utilisation des terres ; la surveillance des éléments nutritifs et l'identification et le suivi des polluants prioritaires, tels que les fuites de plastiques dans l'environnement.

43. Les projets et activités exécutés au titre de ce domaine d'intervention aideront les Parties contractantes à produire de nouvelles informations pour une meilleure compréhension et une meilleure gestion adaptative du milieu côtier et marin, en vue de renforcer les liens entre la surveillance de la pollution, l'évaluation des écosystèmes et les mécanismes de notification pour des processus de planification et de prise de décisions en connaissance de cause. Les questions d'évaluation sociale et économique comprennent l'évaluation économique des biens et services fournis par le milieu marin et côtier, y compris le renforcement de la capacité des Parties contractantes d'utiliser la valeur réelle des impacts de la pollution et les biens et services écosystémiques dans leurs processus de prise de décisions seront également des domaines prioritaires pour le secrétariat.
44. La plateforme régionale de gestion de l'information mise au point au cours de l'exercice biennal précédent sera encore améliorée grâce à l'incorporation de nouvelles bases de données, à l'établissement de liens avec celles-ci et au renforcement des capacités permettant de générer de nouveaux produits de gestion des connaissances tels que des cartes récits, des infographies et des fiches d'information.
45. Sous réserve de la disponibilité des fonds et avec l'appui du projet Procaribe+ du FEM, le Secrétariat commencera l'élaboration du deuxième rapport sur l'état de la pollution marine, en lien avec les efforts en cours du siège du PNUE concernant les programmes GEMS sur les océans et les eaux douces.

**Activités spécifiques et budget annuel à réaliser pour la COP LBS sur la base des recommandations du STAC**

| Activité | 2023 |                |       | 2024 |                |       |
|----------|------|----------------|-------|------|----------------|-------|
|          | CTF  | Autre Sources* | Total | CTF  | Autre Sources* | Total |
|          |      |                |       |      |                |       |

**D. Approches de gestion écosystémique**

46. Les objectifs stratégiques de ce domaine d'intervention sont les suivants :

- Réduire les pressions/pollutions anthropiques sur les zones côtières et marines, afin de prévenir et/ou de réduire leur dégradation ;
- Assurer la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers et marins par le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine ;
- Adopter des mesures pour réduire l'impact négatif des risques naturels et en particulier des changements climatiques qui peuvent exacerber les impacts polluants ;
- Veiller à ce que les activités dans les zones terrestres, côtières et marines n'augmentent pas la pollution marine.

47. Le Secrétariat continuera d'aider les Parties contractantes à concevoir et à mettre en œuvre des approches de gestion écosystémiques pour lutter contre la pollution marine d'une manière plus intégrée, inclusive et globale. Il s'efforcera de réduire ou de prévenir la dégradation du milieu côtier et marin, en particulier due à des sources terrestres et de pollution marine, et de renforcer le fonctionnement et la résilience des écosystèmes côtiers et marins, notamment en aidant les gouvernements de la région à atteindre les objectifs de développement durable et en particulier les cibles 2 et 5 de l'objectif 14.
48. L'objectif est de s'attaquer aux impacts interactifs et cumulatifs des activités humaines sur les écosystèmes, tels que les impacts régionaux transfrontaliers. Il complétera l'utilisation d'autres outils tels que la planification de l'espace marin et le développement d'économies océaniques durables et d'approches de l'économie bleue par les Parties contractantes. Elle devrait entraîner une augmentation du nombre de pays adoptant des approches de gestion écosystémiques pour les processus, stratégies et plans d'action sectoriels et nationaux de planification du développement.
49. Avec le soutien du projet MEA III ACP et en coopération avec le sous-programme SPAW, des projets nationaux de gestion écosystémique seront mis en œuvre au Suriname et au Guyana. En collaboration avec le Partenariat mondial de l'eau pour les Caraïbes (GWP C) et l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes, les projets communautaires de gestion écosystémique se concentreront sur l'amélioration de la communauté locale par l'utilisation de solutions décentralisées et fondées sur la nature pour la gestion des eaux usées et d'approches intégrées de la gestion des zones marines protégées et de la gestion des déchets marins. Les efforts se poursuivront pour reproduire et mettre à l'échelle des exemples réussis d'approches plus intégrées de la conservation de la biodiversité marine et de la prévention de la pollution.
50. Sous réserve de la disponibilité des fonds, le Secrétariat travaillera avec des partenaires pour offrir une formation sur les approches et les principes de gestion écosystémique, l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour la gestion écosystémique, l'utilisation de solutions fondées sur la nature et l'application de la méthodologie pour la sélection des sites pour la restauration des écosystèmes.

**Activités spécifiques et budget annuel à réaliser pour la COP LBS sur la base des recommandations du STAC**

| Activité | 2023 |                |       | 2024 |                |       |
|----------|------|----------------|-------|------|----------------|-------|
|          | CTF  | Autre Sources* | Total | CTF  | Autre Sources* | Total |
|          |      |                |       |      |                |       |

**E. Gestion des connaissances et communications**

51. Les objectifs stratégiques de ce domaine d'intervention sont les suivants :

- Renforcer les connaissances et la sensibilisation aux meilleures pratiques, aux enseignements tirés et aux technologies appropriées pour le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine ;
- Compiler, analyser et présenter des données et des informations relatives à la pollution pour orienter les politiques et la prise de décisions dans la région des Caraïbes ;

- Améliorer la visibilité du Protocole LBS, y compris la valeur et la pertinence pour la région et la population en général ;
  - Améliorer les rapports nationaux sur les sources, les impacts et l'état de la pollution marine dans la région des Caraïbes ;
  - Faciliter un plus grand engagement et le travail en réseau avec les gouvernements, la société civile, les donateurs, les jeunes, le secteur privé et le grand public.
52. Bien que cela soit présenté dans le cadre du sous-programme AMEP, étant donné qu'une grande partie du financement provient de projets élaborés à l'appui du sous-programme, ce travail fait partie des communications plus larges du secrétariat et comprendra des activités de sensibilisation non seulement pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS et les avantages de la ratification, mais aussi pour la Convention et tous ses Protocoles.
53. Les activités proposées pour le prochain exercice biennal bénéficieront de l'appui du secrétariat, des CAR, des stagiaires, des consultants et, le cas échéant, du personnel de projet spécialisé. La stratégie actualisée de gestion des connaissances et de communication du secrétariat, sous réserve de l'approbation de la Conférence des Parties à la Convention de Cartagena, servira de cadre à toutes les activités de communication et de sensibilisation. Il s'agira notamment d'étendre l'utilisation des plateformes de médias sociaux, d'élargir la portée continue des bulletins d'information élaborés par le Secrétariat, les CAR et des projets spécifiques, de commémorer les journées de l'environnement et de mettre en œuvre des campagnes mondiales pertinentes sur les éléments nutritifs, les déchets marins, les eaux usées et d'autres questions relatives aux protocoles sur les LBS et les déversements d'hydrocarbures.
54. Le Secrétariat facilitera la compilation et la diffusion de produits de la connaissance, d'études de cas et de pratiques exemplaires provenant de projets récemment achevés et en cours, ainsi que l'échange d'informations avec les parties prenantes nationales et le renforcement de la sensibilisation, de la participation et du renforcement des capacités dans les communautés. Toute information générée sera fournie dans un format facilement accessible et compréhensible pour faciliter les processus décisionnels et sensibiliser le public à l'importance des menaces de pollution et à leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine.
55. Le Secrétariat, par le biais de projets et de partenariats en cours, s'efforcera de renforcer et de soutenir les solutions fondées sur la nature, les entreprises et les moyens de subsistance durables, tout en renforçant la résilience au changement climatique, au niveau communautaire et parmi les groupes vulnérables tels que les jeunes. L'expérience et l'apprentissage seront documentés dans des produits d'information et le partage national et régional sera encouragé par le biais de groupes d'apprentissage par l'action et de forums régionaux. Les ateliers régionaux sur les enseignements tirés seront appuyés par le projet IW Learn du FEM, l'accent étant mis en particulier sur les petits États insulaires en développement.
56. Le Secrétariat continuera d'appuyer les efforts visant à renforcer les outils et mécanismes régionaux, sous régionaux et nationaux d'aide à la décision, y compris le développement de systèmes nationaux de gestion de l'information sur l'eau (WIMS) par le biais du projet CReW+ du FEM, une plateforme sous régionale pour les données environnementales par le biais du projet IWeco du FEM et une plateforme régionale pour soutenir la gestion des plastiques et des déchets solides dans le cadre du projet Promar. Les liens entre la plateforme régionale d'information du secrétariat et la salle de situation de l'environnement mondial, le centre CLME+ et d'autres mécanismes et plateformes régionaux pertinents de partage des connaissances et des données, y compris les mécanismes d'établissement de

rapports et d'échange d'informations, et le renforcement institutionnel pour la mise en œuvre du Protocole LBS et des accords connexes sur la pollution se poursuivront au cours de l'exercice biennal. Ces activités devraient également aider les Parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations nationales en matière de communication d'informations sur les indicateurs de pollution liés aux ODD (6 et 14) et à d'autres MEA mondiaux. Un nouveau domaine d'intérêt sera le développement d'outils d'aide à la décision relatifs à la gestion des ressources et aux impacts de la pollution sur les économies et aux nouvelles opportunités économiques bleues / océaniques.

57. La participation du secrétariat à des réunions et expositions nationales et régionales permettra de présenter les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les technologies appropriées pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes. Le Secrétariat devrait participer à la Conférence Nos océans au Panama, au mois de mars 2023, et à d'autres conférences et réunions régionales et mondiales pertinentes. Grâce au financement de projets, le Secrétariat facilitera également l'échange de meilleures pratiques, d'enseignements tirés, de jumelages et de données d'expérience entre les Parties contractantes.
58. Le Secrétariat continuera de contribuer aux publications régionales et mondiales relatives à la pollution marine et d'appuyer la mise en œuvre des priorités de recherche sur la pollution, identifiées dans le rapport « Science and Research Serving Effective Ocean Governance in the Wider Caribbean Region » (Programme de recherche) élaboré par l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) dans le cadre du projet CLME+ du FEM du PNUD. Cela se fera grâce à des partenariats renforcés avec des établissements universitaires et de recherche, en mettant l'accent sur les sources et les impacts de la pollution marine, ainsi que sur les questions émergentes telles que les microplastiques et les contaminants émergents préoccupants dans les eaux usées.
59. La section V fournit une ventilation détaillée des principales activités, des projets d'appui, des organismes leaders et des organismes partenaires et des résultats attendus pour chacun des principaux domaines thématiques prioritaires. Pour chaque thème, les objectifs stratégiques, les indicateurs et les cibles sont mis en évidence. Le cas échéant, des objectifs écologiques ont également été identifiés.

#### **IV. Budget 2023-2024 du programme de travail d'AMEP et les projets associés (à compléter).**

60. Le budget proposé pour le sous-programme AMEP de l'exercice biennal 2023-2024 sera finalisé sur la base des recommandations du STAC LBS et présenté à la COP LBS 6 et à la COP de la Convention de Cartagena pour approbation.
61. Il comprendra un résumé du projet de budget de coordination et de gestion du programme 2021/2022 à l'appui de la mise en œuvre du sous-programme AMEP, les budgets biennaux proposés pour les projets en cours et nouvellement approuvés exécutés sous la coordination du sous-programme, un aperçu des projets et activités en réserve en cours d'élaboration et/ou qui n'ont pas encore été approuvés avec un financement indicatif et un aperçu des activités non financées recommandées par les Parties contractantes pendant STAC 6 LBS qui ne peuvent pas être mis en œuvre dans le cadre de projets en cours et/ou avec des ressources du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.



## V. Principaux projets et activités du programme de travail 2023-2024

| THÈME A. Coordination et gestion du programme   |  |   |  |  |
|---|--|---|--|--|
| <b>Objectifs stratégiques :</b>   |  |   |  |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et la capacité de mise en œuvre et de conformité à la Convention de Cartagena, des Protocoles sur les déversements d'hydrocarbures et LBS, ainsi que des stratégies et/ou plans d'action régionaux approuvés pour éviter la pollution.</li> <li>2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des projets et activités non financés d'AMEP ;</li> <li>3. Renforcer les synergies et la collaboration entre les CAR, les partenaires internationaux et régionaux et les organisations actives dans la région des Caraïbes, et accroître la large participation des parties prenantes.</li> </ol> |  |   |  |  |
| <b>Objectifs 2023-2024 :</b>  |  |   |  |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au moins 4 ratifications supplémentaires du Protocole LBS ;</li> <li>2. Au moins 10 activités conjointes avec des partenaires ;</li> </ol>  |  |   |  |  |
| Activités principales   | Projet(s)  | Direction                                       | Partenaires                                      | Produits livrables attendus  |
| Promouvoir la ratification du Protocole LBS par les Parties non contractantes.  | ACP MEA, IWeco, CREW+, GoM, LAC Villes FEM, IW Learn FEM, Promar | Secrétariat                                     | CAR CIMAB, CAR IMA, CARPHA, OECS, CCAD, BID, GIZ | <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Augmentation du nombre de ratifications du Protocole LBS ;</li> <li>b) Matériel promotionnel ciblé sur les avantages de la Convention et de ses Protocoles à l'intention du grand public</li> </ol>  |
| Organiser le 7 <sup>ème</sup> STAC LBS  | N/A  | Secrétariat                                     | Pays hôte, PC                                    | a) 7 <sup>ème</sup> STAC LBS réuni avec succès ;   |
| Organiser la 7 <sup>ème</sup> COP LBS   | N/A  | Secrétariat                                     | Pays hôte, Parties contractantes                 | a) 7 <sup>ème</sup> COP LBS réunie avec succès ;   |
| Fournir un appui du secrétariat au Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi et l'évaluation et aux groupes thématiques connexes   | N/A  | Présidents des groupes de travail               | Membres du groupe de travail                     | a) Les réunions des groupes de travail ont été facilitées avec succès ;  |
| Identifier les possibilités de poursuivre la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux et/ou nationaux de lutte contre la pollution marine.  | N/A  | Secrétariat                                     | CAR LBS  | Au moins deux pays commencent à mettre en œuvre leurs stratégies et/ou plans d'action nationaux sur la pollution marine ;  |
| Assurer la mise en œuvre du programme en temps voulu et coordonnée, le suivi des progrès accomplis par rapport aux objectifs et indicateurs, l'évaluation périodique et l'établissement de rapports.  | Tout   | Secrétariat, Coordinateurs de projets régionaux | CAR LBS, Agences d'exécution partenaires         | <ol style="list-style-type: none"> <li>a) CREW+ : - 8 Projets nationaux mis en œuvre ; - Organisation de réunions du Comité directeur ; Mise en œuvre du plan de travail du projet en temps opportun ; Présentation en temps opportun des rapports d'étape et des rapports financiers ;</li> <li>b) Appui à la préparation de nouvelles propositions de projets du FEM – économie bleue, éléments nutritifs, plastiques</li> <li>c) Mise en œuvre en cours des projets MEA ACP, CREW+ FEM et IWeco FEM</li> <li>d) Appui à l'évaluation finale, à la clôture et à l'établissement de rapports finaux pour les projets CREW+ du FEM et</li> </ol> |

| Activités principales  | Projet(s)  | Direction   | Partenaires                              | Produits livrables attendus  |
|--|------------|-------------|--|--|
|  |            |             |  | IWEco du FEM<br>e) Appui au lancement de nouveaux projets FEM et non liés au FEM – LAC Villes FEM, IW Learn FEM, Procaribe+ FEM<br>f) Nouvelle proposition de projet et nouveaux concepts à l'appui de l'économie bleue, de la consommation et de la production durables, de l'économie verte, de la gestion des déchets solides et liquides, y compris les déchets en tant que ressource, de l'économie circulaire et de la gouvernance des océans développés ;<br>Mises à jour trimestrielles périodiques des réponses du Secrétariat aux recommandations, décisions et objectifs de la Conférence des Parties et communiquées au Bureau ; |
| Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise en œuvre de la Convention de Cartagena, des déversements d'hydrocarbures et des protocoles LBS.  | N/A        | Secrétariat | CAR LBS, RAR, Nodes régionaux            | a) Des orientations sur la mise en œuvre nationale du CC et du Protocole LBS fournies sous forme de mémoires et de documents ministériels types ; Jumelage et/ou échange de personnel facilités sur demande et sous réserve de la disponibilité des fonds  |
| Assurer la coordination avec les partenaires clés, afin de renforcer les rôles des nœuds et des plateformes régionaux pour les déchets marins, les eaux usées et les éléments nutritifs. | N/A        | Secrétariat |  | Nouveaux projets et activités mis en œuvre par les nœuds régionaux à l'appui des obligations découlant du Protocole CC et LBS et des décisions de la Conférence des Parties LBS ;  |
| Entreprendre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires, afin d'accroître les synergies et l'impact sur le terrain.                         | ACP MEA    | Secrétariat | Secrétariats mondiaux MEA, CARICOM, CCAD | a) Nouveaux domaines de coopération identifiés avec des partenaires existants et/ou nouveaux, y compris avec le Groupe sur les produits chimiques de MEA – Conventions de Bâle, Stockholm, Rotterdam et Minamata ;<br>b) Renforcement des synergies avec les initiatives sous régionales ;<br>c) Signature d'un Mémoire d'entente pour le mécanisme de coordination du PAS et la gouvernance des océans, sous réserve de la décision de la Conférence des Parties ;  |
| Faciliter l'élaboration de rapports sur les objectifs et indicateurs de pollution pertinents.  | PROCARIBE+ | Secrétariat | CP                                       | a) Mandat reçu de commencer à travailler sur le prochain rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention sur la pollution marine, en utilisant une approche d'évaluation plus intégrée. Au moins 3 Parties contractantes ont appuyé l'élaboration d'un rapport sur la pollution, lié aux exigences régionales et/ou mondiales pertinentes en matière de rapports. (ODD 6, ODD 14) ;<br>b)   |
| Faciliter la coopération avec les projets pertinents et coordonner les mécanismes relatifs à la pollution.   | PROCARIBE+ | Secrétariat | CAR                                      | a) Participation au mécanisme de coordination CLME+ PAS sous réserve de l'approbation de Procaribe+ ;<br>b) Participation aux comités et groupes de travail pertinents du siège du PNUE sur la pollution marine ;<br>c) Poursuite de la participation au partenariat de BÂLE sur les plastics ;<br>d) Représentation au sein du Comité technique mondial de l'eau des Caraïbes ;<br>e) Représentation du Comité chargé de superviser la mise en œuvre des plans d'action stratégiques régionaux sur les déchets et l'eau ;   |

| Activités principales  | Projet(s) | Direction   | Partenaires | Produits livrables attendus  |
|--|-----------|-------------|-------------|--|
| Évaluer le rôle de la prévention, du contrôle et de la réduction de la pollution dans le cadre des efforts continus visant à élaborer des approches fondées sur l'océan et l'économie bleue. | N/A       | Secrétariat | CAR         | Les activités et les consultations en cours auxquelles participe le Secrétariat concernant les efforts déployés par le CP pour élaborer des approches axées sur les océans et l'économie bleue reflètent les répercussions économiques de la pollution, ainsi que les avantages économiques des mesures de contrôle, de prévention et de réduction de la pollution<br>- en cours |

### THÈME B : Pollution marine due aux sources et activités terrestres

#### Objectifs écologiques :

1. La pollution d'origine terrestre et marine n'a pas d'impact significatif sur les écosystèmes côtiers et marins et sur la santé humaine.
2. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution d'origine terrestre sont identifiés et traités, selon qu'il convient.

#### Objectifs stratégiques :

1. Contrôler, prévenir et réduire la pollution marine d'origine terrestre et marine.

#### Indicateurs 2023-2024 :

1. Nombre de pays ayant mis à jour et/ou élaboré des politiques, des lois et/ou des règlements relatifs à la pollution.
2. Nombre de directives nouvelles et/ou mises à jour sur la pollution marine.
3. Nombre d'ateliers de formation et de renforcement des capacités
4. Nombre de Parties contractantes avec :
  - (a) Élaboration de plans d'action nationaux pour lutter contre la pollution marine, les eaux usées, les déchets marins et les éléments nutritifs
  - (b) Projets nationaux/pilotes axés sur les activités de réduction de la pollution

#### Objectifs 2020-2021 :

1. 10 pays dotés d'instruments politiques/réglementaires mis à jour et/ou nouveaux.
2. 4 lignes directrices nouvelles ou mises à jour élaborées/mis à jour.
3. Au moins 6 ateliers régionaux organisés
4. a) Au moins 5 plans d'action nationaux relatifs à la pollution marine.  
b) Au moins 15 projets nationaux/pilotes axés sur la réduction de la pollution.

| Activités principales   | Projet(s)                                       | Direction   | Partenaire(s)   | Produits livrables attendus   |
|---|---|-------------|---|---|
| <b>2.1. Renforcement de la mise en œuvre des obligations au titre des protocoles relatifs aux sources terrestres de pollution marine et aux déversements d'hydrocarbures et des stratégies régionales connexes sur les déchets marins, les eaux usées et les éléments nutritifs</b> |   |             |   |   |
| Promouvoir l'utilisation d'instruments et d'incitations pertinents pour prévenir/réduire la pollution plastique, y compris la production de sacs en plastique à usage unique et de microplastiques ; engins de pêche  | IWEco, ACP MEA, German Plastics, LAC Villes FEM | Secrétariat | Noeud régional des déchets marins, GPML, UICN, OECS, PAM PNUE, OMI (GloLitter Project), GGGI, FAO | <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Meilleures pratiques, études de cas et modèles identifiés et partagés avec les Parties contractantes au niveau régional ;</li> <li>b) Possibilités de partenariat identifiées</li> <li>c) Soutien apporté aux négociations sur la nouvelle résolution concernant les matières plastiques</li> <li>d) Données téléchargées dans la nouvelle plateforme numérique GPML</li> </ol> |

| Activités principales   | Projet(s)             | Direction     | Partenaire(s)                                       | Produits livrables attendus   |
|---|-----------------------|---------------|---|---|
| abandonnés, perdus et rejetés (ALDFG) ; et les déchets marins provenant de sources terrestres et marines.   |                       |               |   |   |
| Promouvoir la réduction des eaux usées municipales en utilisant des solutions basées sur la nature ; et prévention de l'introduction dans le milieu marin des boues d'épuration et des eaux pluviales au moyen des MTD/MPE  | CREW+, MEA ACP        | Secrétariat   | BID, CWWA, TND, PNUE PAM, UICN, GIZ                 | e) Meilleures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional ;  |
| Renforcer la capacité des Parties contractantes à intervenir en cas d'incidents de pollution marine, en renforçant les mécanismes sous régionaux et régionaux et les plans d'urgence.   | N/A                   | CAR REIMPEITC | OMI   | Soutien technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande pour évaluer, préparer, adopter, mettre à jour, mettre en œuvre et tester les plans d'urgence nationaux et les accords/plans d'urgence régionaux ou sous-régionaux traitant de la préparation et de l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures et de SNPD provenant de navires, de ports maritimes, d'installations de manutention d'hydrocarbures et d'installations offshore; (non financé au titre de l'exercice biennal précédent) |
| <b>2.2 Élaboration et/ou mise à jour et/ou mise en œuvre de stratégies, plans d'action régionaux nouveaux ou existants, y compris des lignes directrices, des normes et des critères, y compris d'éventuels amendements au Protocole LBS et à ses annexes</b>   |                       |               |   |   |
| Mettre à jour les annexes/textes des protocoles LBS   | CREW+                 | Secrétariat   | Groupe(s) de travail                                | Groupe(s) de travail établi(s) ou mandaté(s) par la COP 6 pour travailler avec les CAR sur d'éventuels amendements au Protocole LBS et/ou à ses annexes à soumettre à la COP 7 ;<br>Création(s) de groupes/mandats de travail chargés de poursuivre les travaux sur l'évaluation de la manière dont la gestion des ressources en eau douce peut être abordée dans le cadre de la Convention de Cartagena.   |
| Élaborer des lignes directrices techniques pour la classification des eaux conformément au Protocole LBS  | CREW+                 | Secrétariat   | CAR LBS, Groupe de travail                          | Finalisation/adoption des lignes directrices pour la classification des eaux conformément au Protocole LBS<br>Parties contractantes ayant bénéficié d'un appui pour classer leurs eaux récréatives/réceptrices, sur demande (report de l'exercice biennal précédent en raison d'un manque de financement)   |
| Soutenir la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux pertinents, tels que le Plan d'action régional sur les déchets marins pour l'Amérique centrale, la Stratégie et le Plan d'action régionaux relatifs aux déchets solides et le Plan d'action stratégique régional sur l'eau, y compris les eaux usées | ACP MEA, IWEco, CREW+ | Secrétariat   | PNUE ROLAC, CSRO, BID, CDB, CWWA, CAWASA, CCAD, GIZ | Stratégies et plans d'action régionaux mis en œuvre avec l'appui du Secrétariat ; (en cours)  |
| Soutenir l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre de plans nationaux de prévention de la pollution, y compris sur les eaux usées, les déchets marins / plastiques et les éléments nutritifs  | CREW+, MEA ACP        | Secrétariat   | Programme d'action mondial du PNUE                  | Stratégies et plans d'action nationaux mis en œuvre avec l'appui du Secrétariat (en cours) ;<br>Financement durable et plans d'activités pour les futurs investissements dans les eaux usées (en cours) ;   |

| Activités principales   | Projet(s)                             | Direction   | Partenaire(s)                      | Produits livrables attendus   |
|---|---------------------------------------|-------------|------------------------------------|---|
| <b>2.3 Améliorer les politiques, les lois et les règlements nationaux de prévention et de réduction de la pollution marine.</b>   |                                       |             |                                    |   |
| Appuyer l'élaboration ou la mise à jour de politiques, de plans, de lois, de règlements, de normes de qualité environnementale et de critères de rejet liés à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, aux plastiques, aux éléments nutritifs et aux plans d'eau récepteurs. | IWEco, CReW+, ACP MEA                 | Secrétariat | OECD, CARPHA                       | Analyse diagnostique nationale effectuée, au besoin - en cours<br>Élaboration de politiques modèles régionales, de lois, de lignes directrices – en cours avec un accent sur la GIRE (IRWM) ;<br>Élaboration et/ou mise à jour de politiques, de plans, de lignes directrices, de lois et/ou de règlements nationaux - en cours ;<br>Étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'un plan régional d'installations de réception portuaires pour la région des Caraïbes, afin de réduire la pollution par les navires en mettant l'accent sur la réduction des plastiques – reportée de l'exercice biennal précédent en raison d'un manque de financement ; |
| Renforcer la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin   | ACP MEA                               | Secrétariat | CAR REIMPEITC                      | Soutien technique fourni aux Parties contractantes, sur demande, à :<br>a) Préparer et/ou mettre à jour les cadres politiques et/ou juridiques nationaux pour la mise en œuvre des accords pertinents tels que MARPOL et la Convention sur les eaux de ballast – en cours ; et<br>b) Ratifier et mettre en œuvre les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin - en cours.  |
| <b>2.4 Projets nationaux et projets pilotes mis en œuvre sur les déchets marins, les éléments nutritifs et les eaux usées.</b>  |                                       |             |                                    |   |
| Mettre en œuvre des projets nationaux/communautaires sur la gestion des eaux usées, la réduction des déchets marins et des plastiques et des éléments nutritifs, la réutilisation & le recyclage ;  | ACP MEA, Plastiques allemands ; CReW+ | Secrétariat | PC, CAR LBS, PAM<br>PNUE, BID, GIZ | a) Projets nationaux et/ou communautaires mis en œuvre avec succès - en cours   |

| THÈME C : Suivi et évaluation intégrée des écosystèmes  |                         |             |   |  |
|---|-------------------------|-------------|---|--|
| <b>Objectifs écologiques :</b>  |                         |             |   |  |
| <p>3. La pollution d'origine terrestre et marine n'a pas d'impact significatif sur les écosystèmes côtiers et marins et sur la santé humaine ;</p> <p>4. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution d'origine terrestre sont identifiés et traités, selon qu'il convient.</p>                  |                         |             |   |  |
| <b>Objectifs stratégiques :</b>   |                         |             |   |  |
| 2. Contrôler, prévenir et réduire la pollution marine d'origine terrestre et marine.  |                         |             |   |  |
| <b>Indicateurs 2023-2024 :</b>  |                         |             | <b>Objectifs 2020-2021 :</b>  |  |
| <p>5. Nombre de pays ayant amélioré leurs capacités nationales de suivi de la qualité des eaux récréatives ;</p> <p>6. Nombre de pays dotés d'un système de classification des eaux récréatives pour les rejets d'effluents ;</p> <p>7. Nombre d'ateliers de formation et de renforcement des capacités</p> |                         |             | <p>5. 6 pays ont fourni du matériel de laboratoire pour faciliter l'amélioration des programmes de qualité des eaux utilisées à des fins récréatives ;</p> <p>6. 3 pays élaborent des systèmes de classification des plans d'eau récepteurs conformément aux exigences du Protocole LBS</p> <p>7. 3 ateliers régionaux de renforcement des capacités organisés en matière de suivi et d'évaluation.</p> |  |
| Activités principales   | Projet(s)               | Direction   | Partenaire(s)   | Produits livrables attendus  |
| <b>2.1 Programmes nationaux de suivi de la pollution élaborés et/ou améliorés pour inclure les indicateurs pertinents recommandés par le rapport SOCAR en pollution marine</b>  |                         |             |   |  |
| Soutenir l'élaboration et/ou l'amélioration de programmes nationaux de suivi de la qualité des eaux récréatives sur la base des recommandations du SOCAR ;  | IWEco, CREW+, GoM       | Secrétariat | CAR LBC, RAR, CARPHA, INVEMAR, AIEA, GCFI   | Renforcement des capacités nationales et, le cas échéant, régionales des laboratoires sur la base de l'évaluation des besoins (en cours depuis l'exercice biennal précédent) ;<br>Mise en place d'un réseau de laboratoires appuyant les Parties contractantes ;   |
| <b>2.2 Outils d'évaluation de la pollution marine (y compris des cartes, des infographies et des fiches d'information) élaborés ou mis à jour pour les principaux polluants</b>   |                         |             |   |  |
| Démarrage de l'élaboration du nouveau Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention sur la pollution marine)   | CREW+, ACP MEA, IWEco   | Secrétariat | CAR LBS, RAR, BID, GIZ, OEA   | a) Mise à jour des fiches d'information et des cartes d'évaluation préparées à partir de nouvelles données provenant de rapports sur la pollution et de stratégies pour orienter l'élaboration d'un nouveau rapport sur l'état de la pollution marine ;  |
| <b>2.3 Renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national, y compris l'assistance technique, la formation et le renforcement des capacités.</b>   |                         |             |   |  |
| Soutenir les pays dans la mise en œuvre du Protocole LBS  | IWEco, CREW+, ACP MEA   | Secrétariat | CAR LBS, RAR, BID, GIZ  | Assistance technique fournie et renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre de LBS - en cours  |
| Élaborer et mettre en œuvre des programmes nationaux de formation sur les principaux problèmes de pollution.  | CREW+, ACP MEA, IWLearn | Secrétariat | CAR LBS, RAR, GIZ, BID, CAWASA, GWP, QG DU PNUE   | Formation intra-régionale et interrégionale dispensée dans et entre les régions des PEID par l'intermédiaire de partenaires régionaux<br>Formation réalisée sur DPSIR (Force motrice-pression-état-impact-réponse)<br>Webinaire régional de formation de l'UNITAR sur le suivi et l'évaluation, en mettant l'accent sur les éléments nutritifs et la réutilisation des eaux usées traitées.<br><b>Formation au suivi de l'impact des eaux de ruissellement et les mauvaises pratiques d'utilisation des terres ; (sous réserve de financement)</b><br><b>Formation à l'identification et au suivi des polluants prioritaires ; (sous réserve de financement)</b> |

| Activités principales   | Projet(s)          | Direction        | Partenaire(s)   | Produits livrables attendus   |
|---|--------------------|------------------|---|---|
| Renforcer la collaboration avec le CAR REMPEITC et l'OMI pour fournir une assistance technique aux Parties contractantes.   |                    | CAR<br>REIMPEITC | Secrétariat ; OMI   | En cours et guidé par les recommandations du Comité directeur du CAR REMPEITC.  |
| <b>THÈME D. Approches de gestion écosystémiques</b>   |                    |                  |   |   |
| <b>Impacts à long terme :</b>   |                    |                  |   |   |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>Utilisation et développement durables des ressources côtières et marines, grâce à la réduction des impacts de la pollution terrestre et marine ;</li> <li>Intégration des considérations environnementales dans les processus décisionnels sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources côtières et marines ;</li> <li>La cohérence est assurée entre les initiatives publiques et privées et entre les décisions des pouvoirs publics, qui affectent les écosystèmes côtiers et marins.</li> <li>Intégration des zones des sous-programme relatifs à la pollution (LBS) et à la biodiversité marine (SPAW).</li> </ol> |                    |                  |   |   |
| <b>Indicateurs 2023-2024 :</b>  |                    |                  | <b>Objectifs 2020-2021 :</b>  |   |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>Nombre de pays mettant en œuvre des projets de gestion écosystémique ;</li> <li>Nombre d'études de cas et/ou de nœuds d'expérience sur la gestion écosystémique</li> <li>Nombre de pays bénéficiant d'outils d'aide à la décision</li> <li>Cours de formation/webinaires sur la gestion écosystémique ou les outils de planification intégrée connexes</li> </ol>  |                    |                  | <ol style="list-style-type: none"> <li>4 pays mettant en œuvre des projets pilotes et communautaires de gestion écosystémique ;</li> <li>2 études de cas élaborées et diffusées ;</li> <li>2 ateliers/webinaires régionaux de formation sur la gestion écosystémique organisés</li> </ol> |   |
| <b>Objectifs stratégiques :</b>   |                    |                  |   |   |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>Réduire les pressions/pollutions anthropiques sur les zones côtières et marines, afin de prévenir et/ou de réduire leur dégradation ;</li> <li>Assurer la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers et marins par le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine ;</li> <li>Adopter des mesures pour réduire l'impact négatif des risques naturels et en particulier des changements climatiques qui peuvent exacerber les impacts polluants ;</li> <li>Veiller à ce que les activités dans les zones marines terrestres, côtières et littorales n'augmentent pas la pollution marine.</li> </ol>   |                    |                  |   |   |
| Activités principales   | Projet(s)          | Direction        | Partenaires   | Produits livrables attendus   |
| Soutenir l'intégration continue des sous-programmes LBS et SPAW par le biais d'activités conjointes et de renforcement des capacités  | Tout               | Secrétariat      | Groupes de travail, CAR, RAR  | a) Projets et activités conjoints conçus et mis en œuvre - en cours ;   |
| Soutenir l'utilisation à l'échelle régionale des approches de gestion écosystémique, y compris des outils tels que la PEM, la GIZC  | IWEco, ACP<br>MEA, | Secrétariat      | CARPHA, OECO  | b) 6 Études de cas sur la gestion écosystémique issues des projets IWEco du FEM élaborées et diffusées ;<br>Amélioration de l'engagement et de l'accès à l'information pour les praticiens et les autres parties prenantes, grâce à des produits et des réseaux ciblés de partage des connaissances ;<br>Une plus grande intégration des programmes de travail d'AMEP et de SPAW et, sous réserve de financement, des réunions conjointes supplémentaires sur LBS et SPAW ont été organisées, des projets conjoints LBS/SPAW ont été élaborés et des ateliers conjoints de renforcement des capacités ont été mis en œuvre - en cours |

| Activités principales   | Projet(s)  | Direction   | Partenaire(s) | Produits livrables attendus  |
|---|--|-------------|---------------|--|
| Mettre en œuvre des projets de gestion écosystémique dans un certain nombre de Parties contractantes  | ACP MEA, PROCARIBE+ (sous réserve d'approbation) | Secrétariat |               | i) Réduction de stress de pollution dans au moins 2 sites de projet, grâce à des interventions appropriées de gestion durable de l'eau, des terres et des écosystèmes qui tiennent compte du changement climatique.<br>ii) Amélioration des possibilités de subsistance et des avantages socio-économiques connexes pour les communautés ciblées grâce à l'amélioration des services écosystémiques résultant de la réduction de la pollution.<br>iii) Possibilités de partenariat identifiées pour des approches intégrées visant à traiter les sargasses et les éléments nutritifs |
| Mettre en œuvre des réformes politiques, législatives et institutionnelles pour la gestion des ressources naturelles et la prévention de la pollution | IWEco  | Secrétariat | CARPHA, OEEO  | i) Renforcement des politiques et de la législation pour la gestion efficace des ressources en eau, en terres et en écosystèmes qui tiennent compte du changement climatique - en cours<br>ii) Les stratégies nationales de planification du développement et les cadres décisionnels ont été élargis pour inclure des éléments de gestion écosystémique, de PSM, de GIZC, de gestion des ressources naturelles, de prévention intégrée de la pollution et de restauration de l'habitat. -en cours   |

**THÈME E. Gestion des connaissances et communications**

**Objectifs stratégiques :**

4. Renforcer les connaissances et la sensibilisation aux meilleures pratiques, aux enseignements tirés et aux technologies appropriées pour le contrôle, la réduction et la prévention de la pollution marine ;

5. Compiler, analyser et présenter des données et des informations relatives à la pollution pour orienter les politiques et la prise de décisions dans la région des Caraïbes ;

6. Assurer la visibilité du Protocole LBS, de son rôle et de ses réalisations et du travail du Secrétariat, des CAR LBS et du RAR ;

7. Améliorer les rapports nationaux sur les sources, les impacts et l'état de la pollution marine dans la région des Caraïbes ;

8. Faciliter un plus grand engagement et le travail en réseau avec les gouvernements, la société civile, les donateurs, les jeunes, le secteur privé et le grand public.

**Objectifs 2020-2021 :**

3. 10 rapports, des fiches d'information et autres publications scientifiques ;

4. Au moins 6 communiqués de presse en ligne et 15 nouvelles ;

5. 10 événements / événements parallèles ;

6.

| Activités principales  | Projet(s)                                     | Direction   | Partenaires   | Produits livrables attendus   |
|--|---|-------------|---|---|
| Fournir un appui aux Parties contractantes pour faciliter le processus de communication des rapports nationaux sur les indicateurs de pollution.                     | ACP MEA, IWEco, CReW+, Promar, LAC Villes FEM | Secrétariat | Mers régionales du PNUE, MEA sur la pollution mondiale, PAM PNUE, GIZ | a) Soutenir les travaux des organismes intergouvernementaux régionaux et des agences des Nations Unies sur les objectifs de développement durable pertinents (ODD 6 et 14), ainsi que les initiatives conjointes des Nations Unies et les rapports fondés sur les obligations régionales et/ou mondiales en matière de rapports, y compris les MEA liés à la pollution - en cours ;<br>b) |
| Préparer des produits thématiques en s'appuyant sur les conclusions du rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention sur la pollution marine et de la | LAC Villes FEM, ACP MEA, Promar               | Secrétariat | CAR LBS, GIZ  | Préparation et diffusion de fiches d'information et d'infographies sur des questions précises de pollution - en cours ;   |



| Activités principales  | Projet(s)                        | Direction   | Partenaires   | Produits livrables attendus  |
|--|----------------------------------|-------------|---|--|
| Stratégie régionale de réduction des éléments nutritifs  |                                  |             |   |  |
| Soutenir le travail des PC pour identifier des indicateurs et des objectifs appropriés liés à la pollution.  | N/A                              | Secrétariat | Mers régionales du PNUE ; ECLAC NU, CCAD, CARICOM, OECO, PNUE ROLAC | a) Finaliser l'ensemble des indicateurs de base relatifs à la pollution guidés par les récentes décisions de la Conférence des Parties sur les MEA ;   |
| Promouvoir/Identifier des programmes de recherche et d'éducation en coopération avec des établissements universitaires, en mettant l'accent sur la prévention de la pollution. | IWEco                            | Secrétariat | GCFI, COI UNESCO, INVEMAR, AIEA                                     | Appui au renforcement du réseau de laboratoires, y compris l'expansion de REMARCO pour en faire un RAR ;<br>Activités conjointes avec l'AEC pour promouvoir la recherche, la mise en réseau et la diffusion des résultats sur la pollution marine, et en particulier les microplastiques ;<br>Utilisation accrue de la science citoyenne pour sensibiliser la population locale à la pollution marine – en cours ;<br>Participation active du Secrétariat et des CAR LBS aux partenariats de recherche et de gouvernance du projet IWEco du FEM - en cours ;<br>Soutenir les travaux en cours pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et les contaminants préoccupants émergents   |
| Identifier les possibilités d'améliorer les bases de données et les plates-formes d'information nationales et/ou régionales.   | IWEco, CREW+, Promar             | Secrétariat | CAR, GIZ  | a) Améliorer la plateforme régionale développée au cours de l'exercice biennal précédent avec de nouvelles données et informations environnementales, y compris des liens avec des bases de données gérées dans le cadre du Corridor biologique des Caraïbes, et les travaux de GEMS Océan et GEMS Eau douce<br>b) Rendre compte du CLME+ Hub, y compris tenir à jour les bases de données des projets et des points de liaison ;<br>c) Mise au point d'une plateforme régionale d'information sur les déchets solides et d'une base de données<br>d) 6 bases de données nationales sur la GIRE développées<br>e) Le site Web du PEC a été mis à jour pour refléter la fonction de centre d'échange d'informations pour les indicateurs liés à la pollution et pour rendre compte de certains ODD, par exemple les ODD 6 et 14, et inclure des informations sur les options financières, les technologies de traitement des eaux usées à petite et grande échelle, et les politiques et pratiques de gestion des eaux usées et de l'eau.   |
| Soutenir la mise en œuvre de la stratégie de communication du Secrétariat du CC et des projets en cours d'exécution.   | IWEco, CREW+, LAC Villes, Promar | Secrétariat | CAR, GIZ, Adelphi   | a) Les sites Web du PEC et des projets sont régulièrement mis à jour, avec des articles relatifs au Protocole LBS et à la pollution marine - en cours ;<br>b) Au moins 2 campagnes de communication sur la prévention de la pollution conçues et mises en œuvre - en cours ;<br>c) La participation du secrétariat à des réunions et expositions nationales et régionales permettra de présenter les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les technologies appropriées pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes - en cours ;<br>d) Nouvelles fiches d'information sur la pollution, descriptifs de projet, messages d'intérêt public et infographies élaborés pour le sous-programme AMEP en anglais, espagnol et Français – en cours ;<br>e) Compilation et diffusion de produits de connaissance, d'études de cas et de meilleures pratiques découlant de projets et d'activités en cours portant sur la gestion des eaux usées domestiques, la réduction des déchets marins et la gestion des éléments nutritifs ;<br>f) Contribution fournie sur demande aux rapports et évaluations régionaux et mondiaux relatifs à la pollution marine |

| Activités principales  | Projet(s)                        | Direction   | Partenaires  | Produits livrables attendus  |
|--|----------------------------------|-------------|--|--|
| Faciliter l'échange des meilleures pratiques, des enseignements tirés, des jumelages et des expériences entre et parmi les Parties contractantes | IWEco, CREW+, IWLearn            | Secrétariat | GIZ, CAR et RAR  | <p>Activités de jumelage et de dialogue à l'appui de la collaboration régionale entre les petits États insulaires en développement par le biais de la coopération entre tous les projets du domaine d'intervention du FEM et les pays participants – reportées de l'exercice biennal précédent</p> <p>Renforcement du portail Web et du catalogue de ressources pour faciliter le partage d'informations et l'apprentissage dans l'ensemble du portefeuille de projets des PEID, à l'appui des orientations de SAMOA et au-delà – reportés de l'exercice biennal précédent</p> |
| Soutenir les journées commémoratives environnementales axées sur la pollution marine.  | ACP MEA, IWEco, CREW+, Promar,   | Secrétariat | Bureau régional du PNUE, GIZ   | Trois célébrations nationales appuyées par du matériel technique et promotionnel, et la participation du Secrétariat, du CAR et/ou des RAR - en cours.<br>Une célébration régionale soutenue, avec du matériel technique et promotionnel, et la participation du Secrétariat, des CAR et/ou des RAR - en cours.  |
| Faciliter la mise en œuvre de campagnes sur les éléments nutritifs, les déchets marins et les eaux usées   | IWEco, CREW+, Promar, Villes FEM | Secrétariat | Partenariats mondiaux sur les eaux usées, les nutriments et les déchets marins. Division de la communication du PNUE ; GIZ | Au moins une campagne réalisée par an sur chacune des trois questions thématiques, déchets marins, éléments nutritifs et eaux usées - en cours   |
| Améliorer la communication et la sensibilisation avec les points de liaison de LBS et déversements d'hydrocarbures                               | Tout                             | Secrétariat | CAR  | Préparation et distribution du bulletin trimestriel électronique du PEC aux points de liaison – en cours ;<br>Au moins 3 webinaires organisés par an liés aux travaux du LBS et du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures - en cours ;   |